



FORMATION EN PRESENTIEL ET/OU EN DISTANCIEL (SELON LE THEME)

PAIE – NIVEAU III

Dernière mise à jour le 16/10/2024.

OBJECTIF

Identifier les éléments de retenues sur salaire.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appréhender les différents arrêts de travail
- Savoir calculer un solde de tout compte et les différentes indemnités en cas de rupture
- Maîtriser les spécificités des contrats particuliers

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables uniques de PME, assistante RH, gestionnaire de paie et DRH. Plus généralement, toutes personnes souhaitant maîtriser les mécanismes de la paie en totale autonomie.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Vous pouvez vous inscrire pour suivre une de nos formations jusqu'à la veille de la date de démarrage si la formation est financée directement par votre entreprise ET si le nombre maximum de participants n'est pas atteint. Si la formation est financée via un OPCO, vous devez au préalable avoir obtenu un accord de ce dernier.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle ou distancielle dispensée par un formateur expérimenté. La formation alterne des exposés théoriques, des démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets.

Tarif

2190 € HT
par participant

Réf.

PAIE3

Contact

0465260114
contact@univlearn.fr
<https://univlearn.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases de la paie

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Evaluation des acquis tout au long de la formation à travers des Tps, des Quizz ; Evaluation de satisfaction de fin de formation ; Attestation de fin de formation précisant les modules acquis et en cours d'acquisition ; Support de cours remis en fin de session.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 8 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Module 1 : Les retenues sur salaire : éviter les retenues illicites

Les différences entre avance et acompte.
Calcul des retenues (avis tiers détenteur...)
Connaître les paramètres de calcul (pensions alimentaires, quotité saisissable, personnes à charge).
Travaux pratiques : Calcul de retenues.

Module 2 : Les arrêts de travail

Les compensations : maladie, maternité, accident du travail et accident de trajet.
Calcul des IJSS et mécanisme de la subrogation.
Calcul de la garantie au net.
Le complément de salaire et la prévoyance.
Temps partiel thérapeutique.
Les impacts de la contre-visite médicale employeur.
Travaux pratiques : Élaboration d'un bulletin avec absences maladie et maternité.

Module 3 : Les spécificités des contrats particuliers

Le contrat d'apprentissage.
Le contrat de professionnalisation.
Les stages.
Travaux pratiques : Établissement de bulletins de paie pour des alternants.

Module 4 : Le calcul des cotisations sociales

Régularisation de l'assiette des cotisations plafonnées.
Les bases spécifiques : CSG-CRDS et forfait social.
Les exonérations de cotisations (réduction Fillon, TEPA,...).
Les spécificités des paies de cadres.
Travaux pratiques : Calcul de la réduction Fillon et des bases particulières. Régularisation des cotisations.

Module 5 : Le calcul de la dernière paie et rupture du contrat de travail

Le cas des CDD.
L'indemnité compensatrice de congés payés.
L'indemnité compensatrice de préavis.
La transaction.
La rupture conventionnelle.
Le licenciement pour inaptitude.
Le licenciement économique.
Travaux pratiques : Quiz sur la paie en cas de rupture du contrat. Calcul de certaines indemnités.

Module 6 : Cotisations retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire

Limites d'exonération fiscale des cotisations salariales et patronales de prévoyance
Limites d'exonération sociale des cotisations patronales de retraite supplémentaire
Le calcul de réintégrations sociales et fiscales des cotisations retraites et prévoyance.
Travaux pratiques : Exemples de calcul de réintégrations



INTERVENANT(S)

Consultant formateur ayant la double compétence pédagogique et technique

ÉVALUATION

Chaque module de cours est concrétisé par un TP afin de permettre l'acquisition d'un vrai savoir-faire sur tous les points abordés, Questions posées par le formateur tout au long de la formation à l'oral ou à travers un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation